



AVIS DE PROMULGATION

Que les citoyen(ne)s de la Ville de Bedford sont informé(e)s que lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2024 le conseil a adopté :

**LE RÈGLEMENT 699-23-28
AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 699-11 INTITULÉ RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE
AFIN DE PRÉVOIR DES NORMES RELATIVES AUX UNITÉS D'HABITATIONS
ACCESSOIRES ET PERMETTRE LES USAGES D'ACTIVITÉS SPORTIVES
INTÉRIEURES (C6-2) DANS LA ZONE CB-1 ET LA ZONE IB-2**

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi, et est disponible à l'Hôtel de Ville, au 1 rue Principale, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web, soit le ville.bedford.qc.ca.

Donné à Bedford, ce 18 avril 2024.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière